



Bâtiments publics

L'ACCESSIBILITÉ FAIT SON CHEMIN

Dans le cadre de la loi de 2015 sur l'accessibilité des lieux publics, la Ville ne cesse d'investir pour ouvrir ses bâtiments à tous les publics... sans exception.

« Lancé en 2016, l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) des bâtiments municipaux avance : 39 Établissements recevant du public (ERP) ont été mis aux normes, en concertation avec la Commission communale d'accessibilité composée d'usagers, de représentants d'associations et de techniciens de la Ville. D'ici 2019, 57 bâtiments sur 121 seront totalement accessibles », explique Véronique Roche, maire adjointe déléguée à la Santé, aux Personnes handicapées, aux Liens intergénérationnels et à la Petite enfance.

Travaux tous azimuts

« En 2017, des travaux d'accessibilité ont concerné les clubs de retraités Maria Géral et des Vennes (sanitaires, stationnement PMR), la salle de quartier et le restaurant scolaire des Vennes (sanitaires, garde-corps de la rampe d'accès), le gymnase des Sardières... En 2018, nous avons mis aux normes les toilettes et créé une place PMR à la chapelle des Vennes ; l'escalier et l'entrée de l'école élémentaire de l'Alagnier ont été adaptés aux personnes déficientes visuelles. Deux courts de tennis, les salles et sanitaires du stade Jacques Porte sont désormais accessibles », détaille Carine Maitrepierre, chargée de mission Handicap à la Ville.

« Profitant de travaux d'économies d'énergie, la Ville a remis aux normes d'accessibilité l'école et le gymnase Saint-Exupéry et le gymnase Favier. Bien sûr, toute nouvelle construction est passée au crible », précise Brice Vahier, responsable Patrimoine bâti de la Ville. Depuis juin, le monastère royal de Brou s'est doté d'un ascenseur pour accéder aux étages et aux appartements de Marguerite d'Autriche (notre photo). D'ici 2019, la médiathèque Camus et l'Office de tourisme seront équipés de deux ascenseurs et d'une rampe d'accès.

453 000 €

consacrés en 2017 à la mise en accessibilité des bâtiments municipaux.



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Votre avis sur Bouvent

Vous fréquentez régulièrement ou occasionnellement le parc de loisirs de Bouvent ? Votre avis nous intéresse.

Dans l'optique d'évolutions futures, la Ville a lancé mi-août une consultation pour connaître le profil des usagers de Bouvent, leurs habitudes, leur degré de satisfaction et leurs suggestions... Jusqu'au 31 octobre, les visiteurs peuvent s'exprimer sur le site Internet de la Ville ou répondre à un questionnaire disponible à Bouvent ou à l'Hôtel de Ville.

 www.bourgenbresse.fr



SERGE BUATHIER

PLEINS FEUX SUR LES POMPIERS

Bourg-en-Bresse accueille du 26 au 29 septembre le 125^e Congrès national des pompiers, l'un des plus grands congrès professionnels de France. L'événement attirera à Ainterexpo et en ville 2 000 congressistes, 450 exposants et quelque 50 000 visiteurs. L'Ain compte 2 682 sapeurs-pompiers volontaires et 320 professionnels qui effectuent plus de 40 280 interventions par an.

+ Programme du Congrès sur www.congres2018.pompiers.fr (cf. p. 9 de notre B'en'B)



SDIS DE L'AIN - D. PILLARD

Déploiement de la fibre optique

La fibre optique continue de se déployer sur la commune de Bourg-en-Bresse :

aujourd'hui, 80 % des logements sont raccordables et peuvent choisir l'opérateur de leur choix. Pour les 20 % restants, les branchements ne seront posés que lorsque les demandes de raccordement seront suffisantes ou les accords de copropriétés obtenus. Pour savoir si vous êtes éligibles, vous pouvez vous rendre sur le site reseaux.orange.fr/.

Si vous avez sollicité un abonnement auprès d'Orange et que vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à contacter la mairie.

+ Cabinet du Maire : 04 74 45 70 02

 **Bourg-en-Bresse**
@Bourg_en_Bresse 24 août 2018

#Bourgenbresse et la ville de Yinchuan sont désormais partenaires. Objectif : créer des passerelles économiques et culturelles avec cette ville située en plein centre de la #Chine. Après avoir été reçue en mairie, la délégation chinoise visite l'usine Renault Trucks. #yinchuan



SERGE BUATHIER

 **Daniel Gillet**
@danielgillet 24 juin 2018

Appeler moi désormais #Aindinois ! C'est le choix d'un vote populaire pour nommer les habitants du département de l'Ain.

Femmes

En 2019, l'événement culturel et artistique de la Ville change de formule et devient Le Printemps de Bourk - les arts réunis. Ce festival participatif convoquera tous les arts et célébrera l'effervescence créative en rendant hommage, du 10 au 12 mai 2019, aux femmes inspiratrices ou créatrices. Drôle, fédérateur et décalé, *Femmes* vous invitera à prendre le contre-pied des clichés, à dédramatiser pour mieux interpeller avec poésie, humour et ironie.



Colis ou banquet de Noël : l'heure des inscriptions !

Chaque année, le service des Aînés et des Personnes handicapées de la Ville de Bourg organise un banquet de Noël (jeudi 13 décembre à midi à Ainterexpo), et une distribution de colis pour les retraités de la ville, sans conditions de ressources. Les inscriptions se dérouleront du lundi 8 au vendredi 19 octobre, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, salle Land Art - H2M, Hôtel Marron de Meillonas, 5, rue Teynière.

+ Renseignements et conditions : service des Aînés et des Personnes handicapées 04 74 42 45 70



SERGE BUATHIER

Profitez de votre temps libre

Seul ou en famille, vous avez envie d'un spectacle, d'un concert, d'un film, d'une activité culturelle... le CCAS et ses partenaires vous proposent des loisirs à prix réduits. Nouveauté 2018-2019 : une carte nominative sera délivrée à chaque bénéficiaire et utilisable auprès de l'ensemble des partenaires : théâtre de Bourg, La Tannerie, MJC, Cinémateur et désormais la ludothèque Ami'lude.

+ Renseignements et conditions :
CCAS 04 74 45 35 35



SERGE BUATHIER

Idées lumineuses bienvenues !



Associations bourgiennes, soyez dans les starting-blocks pour participer à la Fête des lumières samedi 8 décembre prochain ou encore à la Forêt de sapins qui égayera le square Joubert cet hiver. Remplissez et retournez avant le vendredi 12 octobre le formulaire de participation, téléchargeable sur www.bourgenbresse.fr ou disponible en mairie.

+ Service relations extérieures,
Marine Ponsard : 04 74 45 71 15



ADOBE STOCK

Écrans et parentalité

Face à la fascination et à l'omniprésence des écrans dans la vie des enfants, les parents sont souvent démunis. Une après-midi est proposée aux familles le 3 octobre autour du numérique et de la parentalité sur le thème « Ensemble connectés ! ». Internet, réseaux sociaux, robotique, jeux vidéos... tous les aspects du numérique seront abordés avec des professionnels à travers des ateliers ludiques et des animations. Un espace Petite enfance fera également découvrir aux parents des jeux spécialement destinés aux 0-6 ans.

+ Mercredi 3 octobre de 13 h 30 à 18 h à la salle des fêtes de Bourg.
Gratuit, tout public.

21 100

personnes ont participé en mai dernier à Belgitude, l'événement culturel annuel organisé par la Ville de Bourg. L'exposition du monastère royal de Brou *Primitifs flamands. Trésors de Marguerite d'Autriche* a, quant à elle, rassemblé plus de **45 000 visiteurs.**

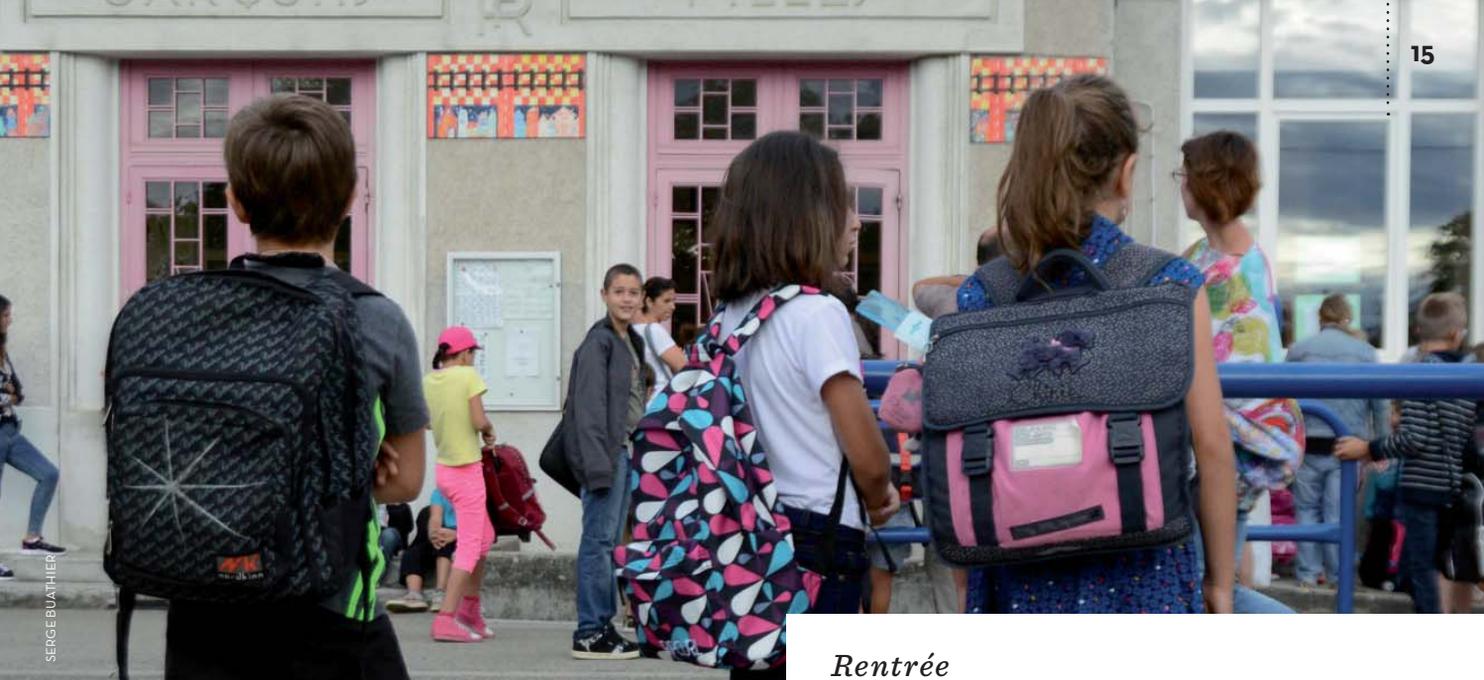
Pensez mutuelle communale !

La Ville de Bourg-en-Bresse, associée à ADREA, propose à tous les Burgiens une mutuelle communale



adaptée à leurs besoins de santé, à prix attractifs, sans questionnaire de santé, ni examens médicaux et sans limite d'âge. Pour souscrire, contactez ADREA. Un conseiller étudiera le contrat le plus adapté à vos besoins. Attention, cette mutuelle ne s'applique pas aux personnes bénéficiant d'un contrat CMUC, ACS ou Mutuelle d'entreprise.

+ ADREA : 04 74 32 37 00
58, rue Bourgmayeur et 26, cours de Verdun à Bourg



La question : Que faire si on croise un animal errant ?



La réponse :

Depuis début juillet, la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) a mis en place, dans le cadre de son schéma des services aux communes, un service de fourrière animale par le biais d'un prestataire privé. La SPA de Lyon, qui assurait auparavant cette mission sur son site de Dompierre-sur-Veyle, a, elle, souhaité se recentrer sur son activité de refuge pour les animaux abandonnés.

+ CA3B : 04 69 41 11 14 ou Groupe SACPA : 04 78 96 70 94 (aux horaires d'ouverture de la fourrière)

Moustiques : restons vigilants !



Le pic d'activité du moustique se poursuit jusqu'à début octobre. Pas question de baisser la garde en cette rentrée. Pour l'empêcher de proliférer, il faut vider tous les petits réceptacles d'eau stagnante propices à la ponte : seaux, réservoirs d'eau pluviale, soucoupes de pots de fleurs, dépôts de matériaux, bâches plastiques, pneus, jeux d'enfants... C'est l'EIRAD (Entente interdépartementale Rhône-Alpes de démoustication) qui coordonne et effectue les actions de lutte contre le moustique, en lien avec le service Hygiène et Santé publique de la Ville.

+ EIRAD : 07 72 02 13 73
Service Hygiène et Santé publique de Bourg : 04 74 42 45 50

Rentrée

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

Cette rentrée, 3 400 élèves ont pris le chemin des écoles publiques bourgiennes.

Un chiffre globalement stable avec 3 trois ouvertures de classes (maternelle Perrault, élémentaires Peloux et Jarrin) et aucune fermeture.

Nouveauté de cette rentrée : l'inscription en ligne se généralise pour la restauration scolaire et les accueils périscolaires. Depuis mars 2016, les écoles des Dîmes et des Vennes expérimentaient ce système d'inscription et de paiement permettant aux familles de se connecter sur le portail citoyen de la Ville et de réserver leurs besoins de repas et de services périscolaires pour leurs enfants. En juin 2018, les écoles Alagnier, Daudet, Carnot, Robin et Brou sont entrées dans ce nouveau dispositif qui sera généralisé progressivement dans toutes les écoles d'ici décembre 2018.

Comme chaque été, les vacances ont été mises à profit par les services de la Ville pour des travaux d'entretien et de rénovation des écoles. Parmi les réfections importantes : le restaurant scolaire des Arbelles, le préau de l'école élémentaire de l'Alagnier, les toitures terrasses de la maternelle Daudet, les sanitaires de Robin, le gymnase de l'école Jarrin, des travaux de câblage informatique et la réfection de la piste de prévention routière...

Hommage à Louis Robin

L'esplanade du parc de loisirs de Bouvent et son allée porteront le nom de Louis Robin qui fut maire de Bourg-en-Bresse de 1977 à 1985 et député de la 1^{re} circonscription de l'Ain de 1981 à 1986.